

Aux champs

Autor(en): **Rouget, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 60

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248755>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La participation horlogère à l'exposition universelle de Paris en 1900

C'est une erreur assez répandue, que les succès d'une industrie à une exposition, n'intéressent que les maisons qui y participent. Sans doute, l'exposant est plus particulièrement intéressé à la participation, puisqu'il y va de ses efforts et de l'espoir d'une récompense. Mais à côté de cette préoccupation personnelle et bien légitime, il en est une autre, qui a une importance extrême et que doivent partager ceux-là mêmes que des motifs, valables parfois, empêchent de donner leur concours à l'œuvre. *C'est que, du nombre des participants et de l'importance comme aussi de la qualité des produits qu'ils exposeront, peut dépendre, en une certaine mesure, l'avenir de l'industrie à laquelle ils appartiennent.*

Le drapeau est donc engagé.

L'idée du monde collectif de participation a été prise en considération et a fait son chemin. L'on arrive à la conviction, qu'une exposition doit donner la mesure exacte et complète de la force de production d'une industrie et que, en ce qui concerne plus particulièrement l'horlogerie, puisqu'on ne peut exiger, de tous nos fabricants, l'effort qui consiste à préparer et à présenter un assortiment complet de montres, il faut y substituer l'effort collectif, qui ne demande à chacun qu'un sacrifice minime et, par conséquent, possible.

Mais il ne faut pas qu'il y ait une trop grande disproportion dans les efforts. Il serait injuste de demander, à tel fabricant décidé à se présenter, à Paris, avec une superbe exposition pouvant représenter une valeur de 50 à 60.000 francs, de se fondre en une collectivité à laquelle chaque participant n'apporterait qu'une douzaine de montres.

Il faut donc trouver un système qui, tout en encourageant la grande masse des industriels à concourir pour une faible part personnelle, ne décourage pas ceux auxquels leur importance industrielle et commerciale et leurs convenances d'affaires commandent de faire l'effort et le sacrifice d'une exposition complète.

Ce système, est à notre portée et à notre disposition.

Il consiste à organiser, dans chaque localité ou région, une grande collectivité à laquelle chaque fabricant dont les produits sont exposables, apportera sa part ; à faire de chaque collectivité, un exposant impersonnel, portant haut le drapeau de la localité ou de la région et de laisser ceux qui consentent à un grand effort, exposer à part et sous leur nom.

Ces derniers pourront d'ailleurs, — et ils le feront — concourir pour une part, égale à celle des autres, à la collectivité locale ou régionale.

De cette façon, on aura, grâce à la collecti-

nom... rien ne peut rompre nos liens.

— J'espère qu'on pourra les rompre, répondit-elle avec un calme étonnant. Un mariage qui n'a pas eu la bénédiction de l'église, qui n'est pas consommé, doit pouvoir se rompre.

— Alors, ce serait le divorce !...

— Peut-être bien... Je suis prête à tout, et je vous demande de tout tenter... Si vous êtes homme d'honneur, vous... girez... Si vous m'aimez, vous aurez pitié de moi !

— Et qui est-ce qui aura pitié de moi ? — lui jeta-t-il, éperdu de douleur, la poitrine pleine de sanglots.

Pour la première fois, il l'émut.

— Moi ! prononça-t-elle, entraînée : c'est

vilé, l'image complète de la production avec ses variétés infinies, chacun y allant avec les genres qu'il connaît le mieux et, grâce aux quelques exposants individuels, la représentation de ce que peut l'effort personnel intense.

Au Locle et à la Chaux-de-Fonds, les commissions locales vont commencer les visites personnelles aux futurs exposants. Des listes ont été dressées.

On a bon espoir, car le réveil s'est produit. On comprend que les considérations d'ordre personnel doivent capituler devant l'intérêt général.

La France, les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne, préparent d'importantes expositions horlogères. La Suisse ne peut courir le risque d'être en second rang à Paris. Et, si nous nous plaçons au point de vue national, nous voyons les manufactures de montres, par l'organe de leur syndicat, se préparer à opposer aux Américains, nos fabriques suisses de montres. Cet élément de plus-en plus important de notre production nationale sera donc là ; il faut que l'autre catégorie de producteurs, celle composée des établissemens, y soit aussi, avec l'infinie variété de ses genres, calibres et grandeurs.

C'est ainsi, mais seulement ainsi, que l'horlogerie suisse sera dignement et complètement représentée à Paris.

Et quel fabricant pourrait invoquer des motifs sérieux pour expliquer son abstention, quand on ne lui demande que le sacrifice dérisoire d'immobiliser durant quelques mois, douze ou dix-huit montres ?

Des calculs ont été faits, et pour ne parler que de la Chaux-de-Fonds, on admet que la collectivité réunira soixante à soixante-dix fabricants, mettant en ligne huit cents à mille montres.

Mais, dira-t-on, partira-t-on en guerre dans une collectivité anonyme, impersonnelle, c'est être sûr de n'y recueillir aucun laurier !

L'objection a sa valeur et elle a été examinée dans la dernière réunion de la commission locale de la Chaux-de-Fonds. Le correctif est trouvé.

La Société des fabricants d'horlogerie de notre ville, prévoyante et sage, a lentement formé une réserve, que son comité va proposer de consacrer à une réclame, en vue de Paris.

Cette réclame sera faite en faveur de l'horlogerie chauxdefonnière et, comme cette horlogerie sera représentée à Paris par la collectivité exposante, ce sont les noms des participants à cette collectivité qui y seront mentionnés, avec la désignation des genres qu'ils produisent.

A la satisfaction morale que leur donnera la récompense générale obtenue grâce à eux, s'ajoutera le bénéfice matériel d'une intelligente et artistique réclame. Il y a là un exemple à imiter.

Chaque membre d'une association a le droit de connaître et de pouvoir apprécier l'apport de son co-associé.

moi qui aurai pitié de vous. Dès l'enfance vous étiez mon grand ami... L'amitié survivra... Seulement, comprenez donc que vous souffririez bien plus, lié à moi, et vous souvenant de mon aveu !... A présent — sa voix tout à coup se brisa dans les larmes — à présent, nous n'avons rien de plus à nous dire, laissez-moi aller pleurer auprès de ma pauvre aïeule.

Il demeura seul, anéanti, désespéré, à demi fou.

La perdre !... divorcer ! Voir leurs noms honorés, leurs sentiments intimes disséqués devant les tribunaux, raillés par la foule.

— Il vaudrait bien mieux mourir, songea-t-il tout haut. — Ce serait beaucoup plus simple.

Or, une collectivité exposante est une sorte d'association : on veut savoir en quelle compagnie on exposera ses produits.

C'est ici qu'interviendra la *commission de sélection*. Car il y aura une commission de sélection, qui ira chez chaque exposant, examiner, vérifier... et finalement complimenter l'exposant pour la réussite complète des produits qu'il aura destinés à Paris.

Car nous tenons pour certain que chaque participant tiendra à honneur de se distinguer et mettra tous ses soins à la confection des quelques montres qui contribueront au succès de la collectivité.

Nous avons hâte de dire que l'essentiel est de trouver des exposants et que la collectivité impersonnelle, que l'on a envisagée, pourrait bien se transformer en une collectivité pluri-nominale. C'est aux futurs exposants qu'il appartient de prononcer en dernier ressort.

(Fédération horlogère.)

Aux champs

Causerie agricole et domestique.

Lapins et volailles. — Le topinambour. — Moyen d'aiguiser les faux. — Les mûles. —

Croirait-on que, tels à de vulgaires humains, les lapins pussent contracter cette maladie, non pas absolument dangereuse et toujours mortelle, mais fort ennuyeuse néanmoins, qu'on appelle le corysa ou plus vulgairement rhume de cerveau ? On y est bien obligé, car réellement le lapin y est sujet et parfois le mal, plus grave que pour les hommes, peut même devenir dangereux.

Aussitôt qu'on s'aperçoit que le corysa est déclaré, on s'empare de l'animal et, si singulier que cela pût paraître, on le force à prendre une véritable inhalation. Pour cela, on le met sur une table en lui maintenant de force et durant une dizaine de minutes la tête au-dessus d'un vase renfermant du fort vinaigre bouillant.

Cette première opération faite, opération préparatoire qui a pour but de ramollir les mucosités adhérentes à la cavité du nez, il faut enlever ces mucosités. Ce se fait au moyen d'une éponge mouillée de vinaigre qu'on introduit dans les cavités nasales. Ce vinaigre n'est pas pur ; on doit l'additionner d'eau tiède. On répète cela deux fois par jour, le matin et le soir. A midi, on remplace les inhalations par un badigeonnage à l'huile douce, sur toute la muqueuse du nez.

La température ambiante devra être à peu près régulière, ni trop chaude ni trop froide.

La nourriture la meilleure pour les sujets malades devra autant que possible être ainsi composée :

en vérité.

— Mourir ! — répéta tout près de lui la voix vibrante de Marthe. — Oh ! non, tu dois vivre... vivre pour moi... vivre pour elle aussi, qui ignore encore l'amour, le vrai !... Voyons, dis-moi tout.

Il lui redit fidèlement leur entretien, et conclut désespérément :

— Tu vois bien qu'il faut que je meure... pour qu'elle soit libre, d'abord, et puis... pour ne plus souffrir... Je suis trop malheureux.

— On peut vivre malheureux, très malheureux même... je le sais — laissa échapper Marthe.

(La suite prochainement.)

Un tiers de farine d'avoine, un tiers de pommes de terre bouillies, un tiers de feuilles de thé ou de tilleul ; le tout longuement trituré, parfaitement mélangé, on ajoute un peu de lait et l'on triture à nouveau en répandant une pincée de fleur de soufre. Cette pâtée est servie chaude pour le repas du matin.

Dans le courant de la journée, on donnera la nourriture ordinaire : des carottes, de l'avoine et surtout des plantes dépuratives, qu'on pourra se procurer, comme la chicorée ou le pissenlit. A cela on ajoutera du foin de bonne qualité, mais on évitera de donner des choux ou des raves.

Le clapier sera tenu très propre. On isolera les animaux atteints, malgré que cette maladie ne se donne pas trop.

* * *

Nous l'avons déjà dit, mais on ne saurait trop le répéter, que les poux sont très nuisibles aux volailles, et que la plupart du temps le développement de cette vermine est la seule cause qui provoque le mauvais rapport de la basse-cour.

Des lavages très consciencieux doivent être faits. La meilleure solution à employer est l'eau acidulée, dans la proportion de 5 grammes d'acide sulfurique par chaque litre d'eau. Il ne faudra pas craindre d'opérer les lavages à fond au moyen d'une brosse et d'une éponge.

On complètera heureusement cette première opération par une autre qui consistera, si l'on peut pour un jour transporter les volailles ailleurs, à calfeutrer toutes les ouvertures du poulailler, à y introduire un réchaud ou un vase de fonte quelconque contenant un mélange en parties égales de fleur de soufre et de goudron, qu'on enflamme préalablement. On referme la porte qu'on bouche aussi avec le plus de soin possible et on laisse le poulailler vingt-quatre heures ainsi.

On profite de ce que les volailles en sont absentes pour insufler dans le plumage de celles-ci de la poudre de pyrèthre.

Grâce à ces soins la vermine disparaît. Il ne faudra pas craindre de les répéter, car les poux nuisent considérablement à la prospérité des volières.

* * *

Un de mes lecteurs me demandait dernièrement si le topinambour pouvait réellement rendre des services à l'homme comme plante servant à son alimentation.

Oui évidemment, les tubercules des topinambours sont comestibles. Je sais bien qu'on leur reproche généralement de ne pas avoir beaucoup de goût, de paraître fades, aqueux et quelque peu rebelles à la digestion ; en un mot, de ne pas valoir les pommes de terre.

Cela peut être vrai, mais combien y a-t-il d'autres mets qui ne valent pas les pommes de terre et qu'on est heureux de manger tout de même ? Et dame, malgré l'excellence des pommes de terre, on ne peut cependant pas consommer qu'elles. Il faut bien quelques variantes. Parmi ces variantes les topinambours peuvent très bien trouver leur place.

Là comme pour bien d'autres mets, la façon d'accommoder le plat joue un grand rôle.

M. Mottet donne une recette dont, paraît-il, on ne peut que se féliciter lorsqu'on l'a utilisée. Elle consiste à couper les topinambours non en tranches minces comme les pommes de terre qu'on veut faire frire, mais en petits cubes. Ces cubes sont plongés dans la pâte à frire, puis projetés ensuite dans de la graisse bouillante.

Ainsi accommodés, les topinambours donnent, paraît-il, un plat excellent, économique,

et qui variera avantageusement les ratas de pommes de terre dont parfois on est un peu forcé d'abuser, l'hiver, à la campagne.

* * *

Notons en passant un procédé pour fabriquer une bonne pierre d'émeri destinée au repassage des faux, conteaux, ciseaux, lames diverses, etc. Ce procédé, donné par l'*Agriculture nouvelle*, consiste à faire fondre ensemble 50 grammes de gomme laque et 20 grammes de résine bien pure dans un récipient en fer chauffé à feu doux. Lorsque la fusion de ce mélange sera complète, on ajoutera lentement et en agitant de la poudre d'émeri en ayant soin de former avec le tout une pâte bien homogène. Cette pâte sera moulée, étant encore chaude, dans des moules de fer que l'on graissera préalablement. Enfin la pierre retirée du moule sera décapée dans une dissolution chaude et concentrée de potasse.

* * *

Rien de plus ennuyeux que les mites, qui, dans presque tous les ménages et malgré les précautions de la ménagère, se fourrent dans les vêtements, les rideaux, les étoffes de toutes façons ! On croit les éloigner avec du camphre, de la naphthaline, des plantes aromatiques qu'on met dans les vêtements, mais on n'y réussit pas toujours.

On remplacera très avantageusement tous ces produits par un autre qu'on a toujours à discrétion sous la main : le sel, le simple sel de cuisine éloignera mieux les mites que le camphre, la naphthaline, etc.

Paul ROUGET.

Çà et là

Doux hiver. — Il y a longtemps que nous n'avions eu un hiver si clément.

En ce qui concerne le seul mois de janvier, il faut remonter jusqu'à 1877, c'est-à-dire à vingt-deux ans, pour en trouver un aussi peu froid. La moyenne de ce mois a été d'un peu plus de 6 degrés.

De même, on avait rarement vu 18 degrés, en février, comme cela s'est vu il y a quelques jours.

C'est agréable, seulement, gare au retour offensif des frimas.

* * *

Les six sous de M. Loubet.

M. Loubet, qui a des habitudes démocratiques, aime à prendre l'omnibus.

Il lui est même arrivé dernièrement paraît-il une aventure plaisante.

Le conducteur avait recueilli ses six sous, et ne s'en souvenant plus, les lui réclama de chef.

Fort de son droit, M. Loubet refusa, et, comme le conducteur insistait, demanda à celui-ci, d'un ton vexé, s'il croyait le président du Sénat capable de faire tort de six sous à un conducteur d'omnibus.

Mais le conducteur, pour le coup, devint plus soupçonneux que jamais. Président du Sénat ! Ah bien ! oui ! nous la connaissons ! Le truc ne prend pas, mon ami !

Et M. Loubet fut obligé d'exhiber sa médaille de sénateur.

* * *

La reine d'Angleterre est devenue *arrière-grand-mère* pour la *trente-deuxième* fois.

Sa dernière arrière-petite-fille, est une fille qui vient de naître chez le duc et la duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha.

* * *

Les habitués de l'Opéra-House de New-York ont été quelque peu surpris, ces jours-ci, de voir entrer dans sa loge une des plus riches Américaines portant en guise de manteau une peau de tigre.

La fourrure du roi des jungles était doublée de soie-brocart jaune ; la tête, superbement naturalisée, était arrangée en forme de capuchon, le devant orné de dentelle de Venise est garni de fermoirs en or avec incrustation de diamants.

Cette toilette a obtenu, à New-York, un succès énorme. Enfoncés les boas, les renards argentés, les gibelines, les castors, dont les imitations à bon marché, en peau de lapin, étaient la désolation des reines des dollars.

On ne portera plus que des peaux entières de lion, de tigre, d'ours de l'Oural, coûtant des prix fabuleux.

* * *

La poste le dimanche. — Imposer aux facteurs, le dimanche, le même travail que les autres jours, c'est un excès. Supprimer ce jour-là toute correspondance, c'en est peut-être un autre.

Les Belges, on le sait, ont pris un moyen terme. Ils viennent d'être imités par les Anglais.

Le duc de Norfolk, maître général des postes britanniques, fait annoncer qu'une distribution aura lieu désormais à Londres, le dimanche.

Pour assurer cette distribution, les expéditeurs de la province et de l'étranger devront inscrire sur les enveloppes de lettres, les cartes postales et les adresses de journaux la mention : *Express delivery on sunday* (A distribuer expressément le dimanche). Cette mention devra figurer des deux côtés de l'enveloppe, de la carte ou de la bande.

On parle en France d'adopter un système analogue.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 58 du *Pays du Dimanche* :

224. CHARADE.

Ver-glas (Verglas).

225. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

T H É R E S E
R E S I N E
S E N E Q U E

226. ÉNIGME.

Soulier.